

C.S.

Certificat de Spécialisation

## Condition d'accès :

- \*Vous avez **plus de 18 ans**
- \*Vous avez un **diplôme de Niveau IV** en lien avec l'aménagement paysager ou les travaux forestiers
- \*OU 1 an d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager/travaux forestiers

## Dérogations possibles pour d'autres cas

- \*Entretien de motivation, réunion information collective, test pratique de grimpe

## Votre statut :

\*Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- Orienté par la Mission locale (- de 26 ans).
- Sur prescription du Pôle emploi, Demandeur d'Emploi, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans)
- Salariés CIF (Congé Individuel Formation).

## La formation :

- \*La formation est **prise en charge**
  - par le Conseil Régional
  - ou par les Fonds de formation
- \***A charge du stagiaire** : visite médicale (66€), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice.

## Alternance :

- \***560h de formation au CFPPA** et **420h** de stages professionnels dans une entreprise.
- \***Calendrier** : Novembre à Juillet

## Examens :


- \*Formation en **Unités Capitalisables (UC)**

## Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

88, chemin des Maures - BP 50099  
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33  
Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr  
Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 CFPPA Antibes



## DIAGNOSTIC ET TAILLE DES ARBRES

Diplôme national de niveau IV

La phase de **diagnostic des arbres**, les **aspects règlementaires et sécuritaires** sont des points incontournables pour réaliser des **travaux en hauteur dans de bonnes conditions**.

Le **Certificat de Spécialisation (C.S.) Diagnostic et taille des arbres** est une **formation professionnelle** permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire nécessaires à la taille, aux soins des arbres, au démontage, aux déplacements en sécurité dans l'arbre.



## Le projet

- Devenir **ouvrier professionnel qualifié** d'entreprise d'espaces verts
- Réaliser les diagnostics, les tailles et le démontage des arbres et des végétaux méditerranéens
- Devenir « **Arboriste grimpeur** »

## Les débouchés

- Les entreprises d'élagage
- Les entreprises paysagistes
- Les entreprises de travaux forestiers
- Le service espaces verts des collectivités territoriales



## La Formation

## Les Capacités Professionnelles

## Définir une stratégie d'intervention

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- Elaborer un plan d'intervention

## Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail

- Utiliser des techniques d'accès au houppier
- Se déplacer dans un arbre

## Réaliser des interventions techniques sur les arbres

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- Réaliser des opérations de suppression

PASSAGE DU GSST / SSTA et CACES NACELLE